

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 022 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 10 juin 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le vendredi 10 juin 2016,
en séance ordinaire, de 10 H 30 mn à 14 H 30 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I . DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté un décret portant création, organisation et fonctionnement du Mécanisme national d'alerte précoce et de réponses aux risques sécuritaires.

Ce Mécanisme a pour mission principale de réduire, grâce à une meilleure collaboration avec la Direction de l'alerte précoce de la CEDEAO, le délai constaté entre les alertes aux crises et les réponses proposées pour les prévenir.

L'adoption de ce décret permet de doter le Mécanisme national d'alerte précoce et de réponses aux risques sécuritaires d'une base juridique lui permettant d'assurer efficacement ses missions.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté un décret accordant une subvention aux collectivités territoriales pour la prise en charge salariale des agents recrutés et formés dans les instituts régionaux d'administration de l'Est et des Hauts-Bassins.

L'adoption de ce décret permet d'octroyer une subvention de **un milliard quatre cent dix millions trois cent huit mille sept cent vingt (1 410 308 720) francs CFA** aux collectivités territoriales concernées au titre de la période 2016-2020, pour la prise en charge salariale de ces agents, conformément à la Stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, adoptée le 05 juillet 2012.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a examiné un projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, adopté à Rome, le 24 juin 1995.

Cette Convention vise une meilleure protection juridique du patrimoine culturel et permet à notre pays de se conformer aux engagements internationaux.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif aux orientations pour la gestion budgétaire de l'année 2016.

Au titre des ressources, il s'agira de poursuivre l'optimisation de la mobilisation des ressources propres dans l'optique d'une prise en charge accrue sur ressources propres des dépenses d'investissements.

Au titre de l'efficacité de l'exécution des dépenses, les actions identifiées porteront sur le renforcement de la déconcentration et des délégations, la mise en œuvre d'actions portant sur la qualité de la dépense publique et la poursuite des cadres de concertation des acteurs de la dépense publique.

Un accent sera mis sur les mesures portant sur la réduction du train de vie de l'Etat, en vue de rationaliser les dépenses de fonctionnement de

l'Administration avec pour effet de libérer davantage de ressources pour les investissements structurants.

L'adoption de ce rapport vise une mobilisation optimale des ressources propres et une meilleure efficacité dans l'exécution des dépenses.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un rapport portant organisation à Ouagadougou de la 45^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'Ecole inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires (EISMV) de Dakar.

L'Ecole inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires de Dakar, dont le Burkina Faso est membre fondateur, est une institution sous-régionale regroupant quinze (15) pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre ainsi que le Rwanda.

Le Conseil a marqué son accord pour l'organisation à Ouagadougou en septembre 2016 de la 45^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'Ecole inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires.

I.6. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la pratique du sport dans les services publics.

L'adoption de ce rapport vise à encourager la pratique du sport dans les services, ainsi que l'implication des responsables de départements ministériels et d'institutions, en vue de dynamiser l'activité sportive dans l'Administration publique au Burkina Faso.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur chargée de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian **KABORE**, Président du Faso, à New York aux Etats Unis, du 6 au 9 juin 2016, à la réunion de haut niveau sur le VIH/SIDA.

Lors de son séjour, le Président du Faso a eu un tête-à-tête avec Monsieur **BAN Ki-Moon**, Secrétaire général des Nations unies à New York.

Le Président du Faso, s'est également entretenu avec le Dr Michel **SIDIBE**, Directeur exécutif de l'ONU/SIDA, Madame Helen **CLARK**, Administrateur général du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et le personnel de la Mission permanente du Burkina Faso auprès des Nations unies.

Par ailleurs Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE a co-présidé avec Madame Lorena **Castillo de Varela**, Première Dame du Panama, deux panels sur les thèmes : « financement en vue de mettre fin au Sida : une fenêtre d'opportunité » et « mettre fin aux nouvelles infections ».

Enfin, il a eu des échanges directs et fructueux avec la communauté burkinabè de New-York.

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur chargée de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a également fait au Conseil le bilan de la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,

Président du Faso, à la 49^{ème} Session Ordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à la Session extraordinaire de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), les 04 et 05 juin 2016, à Dakar au Sénégal.

Le Président du Faso et ses pairs ont échangé sur les préoccupations majeures de la communauté au nombre desquelles le maintien de la paix et de la sécurité.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Halidou **OUEDRAOGO**, Avocat, est nommé Président de la Commission constitutionnelle.

B. AU TITRE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

- Monsieur Paulin **BANAO, Mle 58 692 U**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de département des affaires administratives et financières.

C. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

- Monsieur Moubasséra **KIRAKOYE, Mle 49 739 G**, Agent public, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur du protocole ;
- Monsieur Atéridar Galip **SOME, Mle 98 281 Y**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de l'information.

D. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Zida Nestor **BAMBARA, Mle 216 458 V**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Amadou **TRAORE, Mle 58 518 G**, Maître de recherche, catégorie P2, est nommé Secrétaire permanent à l'énergie atomique.

F. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Nonkéba Alexis **ZABSONRE, Mle 18 026 F**, Ingénieur d'élevage, 3^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Oumarou **WANGO, Mle 23 805 M**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Philippe **GAMPENI, Mle 26 912 T**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Baobsom Dominique **KISSOU, Mle 21 331 L**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Ludovic Emmanuel **BAMBARA, Mle 22 399 S**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} grade, 9^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Aïssata **BARRY, Mle 46 873 R**, Conseiller en gestion de ressources humaines, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Aïssata Laetitia **FORO/DARGA, Mle 26 909 S**, Ingénieur d'élevage, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;

- Monsieur Issa **SAWADOGO, Mle 52 110 F**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Issa **SIDIBE, Mle 26 900 T**, Ingénieur d'élevage, 3^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'insectarium de Bobo-Dioulasso et de la Campagne d'éradication des mouches tsé-tsé et de la trypanosomiase ;
- Monsieur Mamadou **PARE, Mle 26 903 V**, Docteur vétérinaire, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'école de lutte anti tsé-tsé ;
- Madame Sophie Agnès **KIMA, Mle 215 300 K**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice de la sécurisation de l'espace pastoral ;
- Monsieur Lassina **DAO, Mle 22 213 Z**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'aménagement de l'espace pastoral ;
- Monsieur Seydou **KOANDA, Mle 79 485 D**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Ressources animales et halieutiques des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Jean **HARO, Mle 31 866 E**, Ingénieur d'élevage, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Ressources animales et halieutiques du Centre.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Monsieur Youssouf **OUATTARA, Mle 23 863**, Administrateur civil, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Martial **ZOUNGRANA, Mle 84 996 B**, Enseignant chercheur, est nommé Directeur national de l'Autorité nationale de radioprotection et de sûreté nucléaire ;
- Monsieur Wango Fidèle **YAMEOGO, Mle 58 778 P**, Inspecteur du Trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Fonds d'intervention pour l'environnement ;
- Madame Colette **ZOETIYENGA/YAMEOGO, Mle 26 873 M**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommée Chargée d'études ;
- Monsieur Saïdou Mahoumoudou **SORO, Mle 47 807 V**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la promotion et de la valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- Monsieur Benoît **DOAMBA, Mle 29 243 F**, Inspecteur des eaux et forêts, 2^{ème} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la faune et des ressources cynégétiques ;
- Monsieur François **BAYILI, Mle 43 150 J**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds d'intervention pour l'environnement ;
- Monsieur Amédée Narcisse **NIKIEMA, Mle 31 930 G**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est

nommé Directeur des inspections et des audits environnementaux ;

- Monsieur Becquet Polycarpe **BATIONO, Mle 254 856 B**, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la promotion en entrepreneuriat et des investissements verts.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

- Monsieur Charles **SOME, Mle 17 309 Z**, Administrateur Civil, 1^{ère} Classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services;
- Monsieur Pierre **SEDOGO, Mle 27 830 R**, Psychologue, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon est nommé Inspecteur technique des services;
- Monsieur YAMBA Jules **DJIGUEMDE, Mle 15 363 V**, Administrateur civil, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Aimée **SANON/OUATTARA, Mle 22 512 M**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;
- Madame Jeanne **NYAMEOGO/YANKINE, Mle 29 459 Z**, Sociologue, 2^{ème} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services;
- Monsieur Arzouma Cyrille **GAMBO, Mle 26 958 G**, Administrateur des Affaires sociales, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services;

- Madame Clarisse Marie Irène **KIMA/KABORE Mle 18 186**, Administrateur civil, 3^{ème} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services;
- Monsieur Tindaogo Gabriel **KIEMDE, Mle 15 351 P**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 2^{ème} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services;
- Monsieur Yabré Jean Francis **OUEDRAOGO, Mle 18 820 P**, Administrateur des affaires sociales, 2^{ème} Classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services;
- Monsieur Bawa **BASSOLET, Mle 220 408 L**, Conseiller d'éducation Féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Tanga Pierre **ZOUNGRANA, Mle 29 297 S**, Professeur titulaire de géographie, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation au Conseil d'Administration de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU